

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 15 septembre 2025 à 19h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTES: MESDAMES : GILBERTE POTVIN, DENISE DESMARAIS ET JENNYFER RUEL

EST ABSENTE : MADAME : GÉRALDINE CHRÉTIEN

AINSIX QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

199-09-2025 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Accord de conciliation intervenu dans le dossier SAI-Q-273055-2401 de M. Marco Rioux et Mme Maryse Thibault
4. Accord de conciliation intervenu dans le dossier SAI-Q-273057-2401 de M. Marco Rioux
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

200-09-2025 : ACCORD DE CONCILIATION INTERVENU DANS LE DOSSIER SAI-Q-273055-2401 DE M. MARCO RIOUX ET MME MARYSE THIBAULT

Considérant l'Avis d'expropriation ayant donné naissance au dossier de cour numéro SAI-Q-273055-2401;

Considérant la Réclamation de la partie expropriée déposée dans le cadre du processus d'expropriation;

Considérant la séance de conciliation tenue le 9 juillet 2025 devant le Tribunal administratif du Québec;

Considérant l'Accord de conciliation conclu suivant la séance de conciliation;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public de clore le dossier et éviter plus amples contestations;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de :

- Approuver l'Accord de conciliation intervenu le 9 juillet 2025 dans le dossier SAI-Q-273055-2401.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

201-09-2025 : ACCORD DE CONCILIATION INTERVENU DANS LE DOSSIER SAI-Q-273057-2401 DE M. MARCO RIOUX

Considérant l’Avis d’expropriation ayant donné naissance au dossier de cour numéro SAI-Q-273057-2401;

Considérant la Réclamation de la partie expropriée déposée dans le cadre du processus d’expropriation;

Considérant la séance de conciliation tenue le 9 juillet 2025 devant le Tribunal administratif du Québec;

Considérant l’Accord de conciliation conclu suivant la séance de conciliation;

Considérant qu’il est dans l’intérêt public de clore le dossier et éviter plus amples contestations;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement de :

- Approuver l’Accord de conciliation intervenu le 9 juillet 2025 dans le dossier SAI-Q-273057-2401.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

202-09-2025 : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

203-09-2025: LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de lever la séance à 19h15.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.